

## **COMPTE-RENDU**

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 AVRIL 2021**

*Présents* : Mme BOEHLER Denise, M. HECKMANN Vincent, Mme SCHOTTER Eliane, M. GOETZ Norbert, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, Mme LEITZ Isabelle, M. ZAEPFFEL Vincent, M. ROECKEL Hervé, Mme SCHNEIDER Nathalie, M. VELTEN Hubert, M. SCHMITT Bruno, Mme LUX Sylvia, Mme KRUG Elodie, Mme BAUMER Françoise, M. BACH Pascal, Mme BOH Céline, M. PUJOL Thierry, Mme WALTER Marie-France.

*Excusé* : M. GRISNAUX Vivien (procuration donnée à Mme Isabelle LEITZ)

Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire a été nommée secrétaire de séance.

### **N°20-2021 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT COMMUNAL**

**VU** la présentation des comptes de gestion 2020 de la Commune et du Lotissement Communal par Mme la Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'aux termes de l'article L.1612-12, le vote des comptes de gestion doit intervenir préalablement à celui des comptes administratifs sous peine d'annulation de ces derniers par le juge administratif ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'avis d'approuver les Comptes de Gestion 2020 de la Commune et du Lotissement communal présentés par le comptable public.

### **°21-2021 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT**

Mme la maire indique qu'elle doit quitter la salle durant la présentation et le vote des comptes administratifs 2020 de la Commune et du Lotissement communal.

Elle cède la parole à M. Vincent HECKMANN, 1<sup>er</sup> adjoint, pour présenter les comptes administratifs et les mettre au vote.

Il présente les résultats suivants :

#### **BUDGET PRINCIPAL :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	DEPENSES	757 087.90 €		
	RECETTES	1 049 522.53€	Excédent	292 434.63 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	DEPENSES	543 591.08 €		
	RECETTES	175 275.20 €	Déficit	- 368 315.88 €

## **BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	DEPENSES	468 992.72€		
	RECETTES	866 593.20€	Excédent	397 600.48€
<b>INVESTISSEMENT</b>	DEPENSES	865 213.20€		
	RECETTES	29280€	Déficit	- 835 933.20€

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget principal et du budget annexe – lotissement communal.

Mme la maire n'a pas pris part au vote.

### **N°22-2021 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité l'affectation de résultat d'un montant de **531 441,26€** au compte 1068 pour couvrir une partie des dépenses d'investissement.

### **N°23-2021.VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2021**

Par délibération du 22/06/2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 13.92 %  
TFPNB : 47.61 %

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de **27.09 %** (soit le taux communal de 2020 : 13.92% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du **nouveau taux de référence de TFPB : 27.09 %** et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

TFPB : 27.09 %  
TFPNB : 47.61 %

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

## N°24-2021.DETAIL DES SUBVENTIONS 2021

Mme la Maire, présente aux membres du conseil municipal le tableau des différentes subventions à allouer pour l'année 2021 ci-dessous :

### BUDGET PRIMITIF 2021

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES DE L'EXERCICE

#### DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

ART.	DEPENSES	2020	PROPOSITION
<b>65738</b>	<b>Subvention de fonctionnement Autres organismes publics</b>	<b>1200</b>	<b>1 200</b>
	Association Foncière Avenheim	500	500
	Association Foncière Kleinfrankenheim	308	308
	Association Foncière Schnersheim	392	392
	Divers	0	0
<b>6574</b>	<b>Subvention de fonctionnement aux associations</b>	<b>9 750</b>	<b>9 750</b>
	Association "Comme une parenthèse"	150	150
	Escale des Trois Villages	150	150
	La Schliff	150	150
	Frankene Loisirs	150	150
	Crèche parentale	150	150
	Les" bons vivants"	150	150
	Association "Les bancs du Kochersberg"	150	200
	Arts et Loisirs Avenheim	150	150
	Amicale des pompiers du Kochersberg	150	150
	Football-Club de Schnersheim	350	350
	Chorales des trois villages *	450	450
	Cours anglais	2 000	2 000
	Association insuffisants rénaux	100	100
	Centre Paul Strauss	150	150
	Souvenir Français	30	30
	CAT Saverne	45	45
	CARITAS	900	900
	Fondation du Patrimoine	120	120
	Divers	4 255	4 205

\* 150 € x 3 chorales

Après délibération, Le conseil municipal, valide à l'unanimité le tableau des subventions.

## N°25-2021. BUDGET PRIMITIF 2021 - COMMUNE

Mme la Maire, met au vote le Budget Primitif 2021 de la commune, qui s'élève à :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>Recettes et dépenses</b>	<b>Recettes et dépenses</b>
<b>1 222 446.52 €</b>	<b>2 089 483.26 €</b>

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2021 pour la commune :

Pour : 15

Contre : 0

Absentions : 4 (Mmes BOH Céline, WALTER Marie-France, MM BACH Pascal, PUJOL Thierry).

## **N°26-2021. BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT COMMUNAL**

Mme la Maire met au vote le Budget Primitif 2021 du lotissement communal, qui s'élève à :

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b> <b>Recettes et dépenses</b>	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b> <b>Recettes et dépenses</b>
<b>2 811 147 €</b>	<b>2 412 826 €</b>

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2021 du lotissement communal :

Adopté à l'unanimité.

## **N°27-2021.EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE ET LOTISSEMENT COMMUNAL**

Après avoir adopté le Budget Primitif de la Commune et du Lotissement communal pour l'année 2021, le Conseil Municipal charge la Maire de l'exécution de ces budgets en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes et l'autorise à passer et signer tous les actes et contrats (location, maintenance, etc ...) nécessaires à sa mise en œuvre.

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Absentions : 4 (Mmes BOH Céline, WALTER Marie-France, MM BACH Pascal, PUJOL Thierry).*